

Vie et mort

" Pour vivre bien, Plougonvelin.
Pour vivre vieux, Saint-Mathieu"

Ce médiocre distique de feu notre ami Biel ELIES a du moins le mérite d'être clair.

A entendre notre bon chanoine, pour se bien porter, venez vivre à Plougonvelin (il visait sans doute le Trez-Hir et Bertheaume), et pour vivre longtemps, vivez à St-Mathieu, où le cas historique de *Jean CAUSEUR* mort dans sa 130 ième année est resté exemplaire.

A ce propos, on peut aujourd'hui se poser la question
- Est-il souhaitable de vivre très vieux ?

Les progrès de la médecine ont notablement allongé la moyenne de vie dans les pays développés. Mais, passé un certain cap (95-100 ans), sauf pour les personnes vraiment exceptionnelles (et il y en a : nos fameux centenaires), est-ce vraiment un souhait à formuler ?

D'autre part, on a vu, dans certains cas, prolonger artificiellement à grand renfort de techniques une vie physiologique chez des patients déjà partis pour un autre monde. On a même parlé d "acharnement thérapeutique."

Est-ce une bonne chose ?

A l'inverse, dans notre climat de liberté totale et de permissivité, certains se demandent s'ils n'auraient pas le droit, en certains cas de souffrances intolérables, d'abréger la vie humaine, et de se procurer, à soi-même ou à d'autres, une "mort douce", qui serait à leurs yeux plus conforme à la dignité humaine.

Consultée par des penseurs chrétiens et des hommes de science, la Congrégation romaine pour *la Doctrine de la foi* a publié récemment une *Déclaration sur l'euthanasie*.

Elle y rappelle fermement que rien ni personne ne peut autoriser qui que ce soit à pratiquer l'euthanasie, à procurer une *mort douce* par pitié ni à soi-même ni à autrui.

"Notre vie est dans les mains de Dieu" dit le livre de la Sagesse. C'est parce qu'elle vient de Dieu comme un don de l'amour, que nous devons la respecter en nous et en toute personne humaine.

Comment pourtant rester insensible aux cris de souffrance de certains grands malades, qui supplient parfois qu'on leur donne la mort ?

Faut-il prendre cet appel à la lettre ?

Ce serait une erreur.

La Fontaine, dans une de ses fables, a exprimé la sagesse populaire qui, malgré les souffrances, préfère la vie à la mort. Et quand celle-ci se présente, répondant à l'appel du malheureux, ce dernier n'a de cesse qu'il l'ait repoussée à grands cris, tant il en a horreur.

Les supplications des grands malades sont à interpréter : ce n'est pas la mort qu'ils réclament, mais plutôt de l'aide, de l'affection, une présence amicale qui vienne exorciser leur solitude et leur angoisse de la mort.

Même sans être mourants, que de handicapés, que de pensionnaires d'une maison de retraite, d'un hospice, réclament à grands cris la visite, la présence fréquente d'amis ou de proches. "Ne nous laissez pas tomber. Revenez souvent" voilà leur supplication, savons-nous les écouter ?

Enfin la souffrance, qu'il est de notre devoir de soulager, - même la souffrance peut prendre un sens dans la vie du croyant. On a vu des chrétiens, à l'exemple de certains saints, refuser ou du moins limiter le recours aux calmants et aux analgésiques, - et cela soit pour s'unir volontairement aux souffrances du Christ en croix, soit dans la volonté de rester pleinement conscients jusqu'à la fin.

Mais il est légitime aussi d'atténuer, et même si on le peut de supprimer la douleur, surtout lorsqu'elle devient intolérable, à condition de ne pas prendre de risques déraisonnables et de s'en tenir aux doses nécessaires. A condition aussi de se garder de l'emploi d'une thérapeutique abusive, "acharnée", pour prolonger inutilement la vie.

En toute hypothèse, c'est aux malades, à leur entourage immédiat et au médecin qu'il appartient de prendre

les décisions d'entreprendre, de poursuivre ou d'interrompre un traitement.

Tel est l'essentiel de la *Déclaration*.

Et voici sa conclusion :

Sagesse et équilibre restent de circonstance.

Les techniques et la compétence médicale sont au service d' l'homme.

Le malade et le mourant ont aussi besoin d'autre chose : d'une présence humaine inspirée par l'amour.

Votre recteur

mwmwmwmwmwmwmwmwmwmwmwmwmwmwmwm

LA VIE PAROISSIALE

BAPTEMES : 19 octobre : Fabienne JACQ, fille de Gilbert et de Marie-Noëlle QUIVORON, rue de Lesminily.

26 octobre : Thierry CASTEL, fils de René et de Marie-Christine MICHEL, 16 rue de la Mairie.

26 octobre : Christophe CADALEN, fils de Lucien et de Marie-Hélène LE GOFF, Kersadou et St-Renan.

MARIAGES : 17 octobre : Joseph LE GLEAU, Kerargroaz, Lamber,
et Véronique KEREDEL, de Trémeur.

24 octobre : Bruno MERCER, 7 rue G.Perros, Brest
et Christine LEQUEUX, Poulizan.

6 septembre à Trébabu : Alain DANO, 10 rue Colbert
Brest, et Albine PLOUZANE, 1 allée des pêcheurs.

13 septembre à Lannilis : Henri PETTON Kerdivizien
et Nicole SANQUER, 20 rue Dom Michel, Lannilis.

23 septembre à Tréhabu : Georges CASTEL, 30 rue
du Vercons Brest, et Monique CARADEC, Gorrequear.

27 septembre, à la Tour-du-Pin : Olivier CHEVIL-
LOTTE, Kervasdoué, et Anne-Marie POMMIEZ, La Tour

Nos meilleurs vœux !

DECES : 10 octobre : Bernard HALL, veuf de Anne-Marie MILBEO
et de Anne-Marie FLOCH, de Ker-Aouen, 80 ans.

DANS L'ENCHANTEMENT BRETON

Tel est le titre du petit livre de CONTES, RECIT et POESIES, paru cet été sous la signature d'André LE MOAL.

Disons-le tout de suite : le seul récit que contient le livre, c'est celui de la nuit tragique de l'abri Sadi-Carnot à Brest, le 8 septembre 44, une date qu'on n'est pas près d'oublier à Plougonvelin. On retrouve dans ce récit le même souci historique qui avait guidé André lorsque, vicaire chez nous au lendemain de la tourmente, il avait voulu fixer pour les survivants et pour la postérité le récit des jours tragiques de la libération à Plougonvelin.

Par ailleurs, ce sont des contes et légendes que l'auteur a recueillis et écrits lors de son séjour à Locquirec comme aumônier ou à Lothey comme recteur, contes et légendes du pays trégorrois ou cornouaillais.

J'y note cette nuit de pêche de Fanch LE BRAS dans la baie de St-Michel-en-grève où, perdu dans la brume, le brave pêcheur aborde un port inconnu et voit des habitants étranges. Il réussit plus mort que vif à en ressortir et rentre chez lui. Un vieillard seulement le reconnaît : il y avait 25 ans qu'il était parti...

A St-Mathieu courent de telles légendes aussi. Précisément c'est de St-Mathieu que nous parlent d'autres contes, dus ceux-là à la plume de Madame GUYADER, à qui le livre a réservé la moitié de ses pages.

Voici Brann-Du, le corbeau de St-Mathieu, qui vient réveiller le petit orphelin du Conquet, Michel, pour lui faire assister - Sant-Maze à une étrange assemblée d'autres corbeaux, qui ne sont autres que les âmes des anciens moines en quête de prières.

Voici encore le miracle du lys, ce lys desséché que Dom MICHEL, après sa prière, a pris pour épousseter l'autel où, vieux prêtre, il va célébrer la messe. Et le lys, comme celui de Salaün ar Foll, revit, frais et merveilleux...

C'est encore une histoire de Viltansou qui se passe à la ferme du Val en Trébabu, et celle du petit Michel l'orphelin du Conquet, devenu goémonnier à Benniguet.

Et avec tout cela, de belles poésies du terroir imprégnées de senteurs bretonnes dues à un prêtre-poète.

(On peut se procurer ce livret au presbytère ou à Lothey)

Nos Clochers

L'année du patrimoine aura permis de recenser les CROIX et les CALVAIRES de chez nous. Du moins celles qui ont échappé à la destruction. Les vestiges de calvaires et les fragments de statues que nous avons découverts sont là pour attester qu'il en est un certain nombre de disparus. Le tout a paru au cours de l'été dans le beau livre bleu du P.Yvon CASTEL sous le titre : *"Atlas des Croix et Calvaires du Finistère."*

Je me suis posé la même question concernant les clochers : combien notre territoire communal en a-t-il connu ?

- Sans doute bien plus qu'aujourd'hui, même en laissant de côté les clochers des églises et chapelles de du Conquet et de Lochrist, qui furent longtemps des "trêves" de Plougonvelin.

Notre paroisse possédait sur son territoire et sur celui de St-Mathieu un grand nombre de chapelles, dont le souvenir reste dans les quartiers : Ty-Baol, St-Aouen, Trémeur, Bertheaume, St-Yves, St-Laurent (à St-Mathieu)... Ces chapelles, comme celles qui ont survécu, avaient chacune son clocheton et sa cloche...

Qu'en reste-t-il ? - Trois ou quatre...

* * *

Trois ou quatre, selon que l'on compte ou non celui de la chapelle St-Jean bientôt ressuscité.

Ce sont : celui de l'Abbaye (décapité)

- celui de la chapelle N.D. de Grâce,
- celui de la chapelle St-Jean,
- celui de l'église paroissiale.

On sait qu'il y a différents types de clochers, suivant les époques et les provinces. La Bretagne est le pays des *clochers à jour*, dont le chef-d'oeuvre reste sans conteste la flèche du Kreisker.

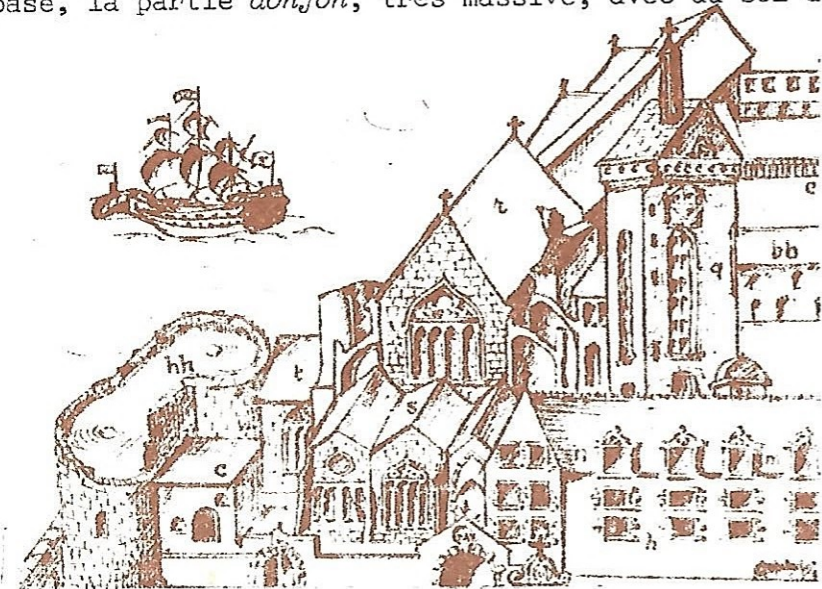
Mais, même dans nos clochers bretons, que de variété. Si Loc-Maria et Plouarzel se ressemblent, St-Renan, Lampaul ou Plouzané n'ont rien de commun... Et selon le type d'*architecture*, on a pu parler de clocher *roman*, de clocher *gothique*, de clocher *renaissance*, ou le mélange de l'un et

l'autre, *mi-renaissance mi-gothique*.

Nos quatre clochers de Plougonvelin échappent, si je me trompe, à toute classification, en ce sens qu'ils apparaissent tous quatre comme originaux, n'ayant nulle part de frère jumeau ou même de cousin.

LE CLOCHER DE L'ABBAYE

Cela est vrai pour le *clocher-donjon* de St-Mathieu. On sait qu'il était élevé et qu'il a été décapité au siècle dernier au moment de la construction du phare. Il en reste la base, la partie *donjon*, très massive, avec au sol des



murs qui accusent deux mètres d'épaisseur. Elle est percée d'étroites meurtrières, et s'élève encore à une douzaine de mètres.

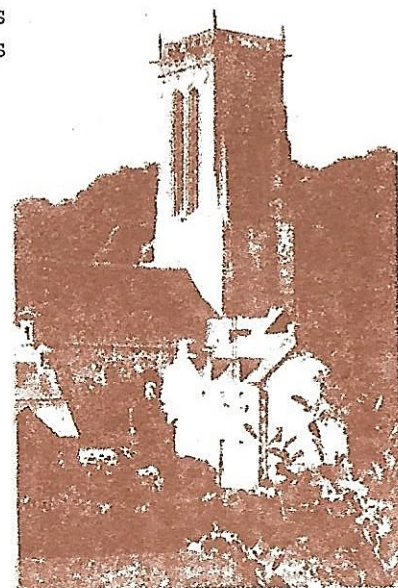
Cette tour carrée - qui rappelle les donjons carolingiens et qui pourrait dater de cette époque - atteignait l'arête du toit de l'Abbaye, soit vingt-cinq mètres. La partie supérieure, d'après la vieille gravure de 1671 ci-dessus, comportait, au moins à l'époque gothique, des ouvertures très allongées terminées en ogive, une sur chaque face, pour permettre d'entendre les cloches, car cette partie de la tour servait de *beffroi*. Au sommet, une balustrade couronnait le tout.

De tels clochers-donjons existent encore, mais en

moins massifs et surtout plus ornementés : ainsi la tour de Saint-Herbot (ci-contre), celles de Locronan, de Carhaix. Ces tours le plus souvent se terminent par une terrasse, ou sont coiffées d'un toit à deux pentes, comme sur notre dessin de la page précédente.

L'originalité du donjon de St-Mathieu, c'est que ce toit fut remplacé un jour, probablement au XVIII^{ème} siècle, par une *tour-lanterne*, de diamètre moindre, mais qui s'élevait d'une dizaine de mètres au-dessus de la terrasse.

C'est au sommet de cette "*tour-à-feu*" qu'on allumait un feu, ou plus exactement qu'on entretenait des lampes à huile, pour servir de repère aux navigateurs.



La tour de St-Herbot



La tour-à-feu (lithographie de 1836) avant sa démolition

Les trois étages (donjon, clocher, lanterne) atteignaient la hauteur totale d'une bonne trentaine de mètres, soit l'équivalent du phare actuel.

LE CLOCHETON DE N.D. DE GRACE

Au temps où elle était église paroissiale de St-Mathieu, cette chapelle comportait, à côté de la nef actuelle, une seconde nef, avec son entrée principale par cet ancien porche encore debout.

L'emplacement de cette nef se distingue aujourd'hui entre la chapelle et le vieux porche. Cette nef se terminait au nord

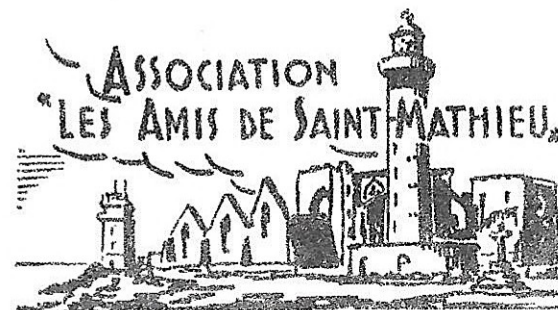
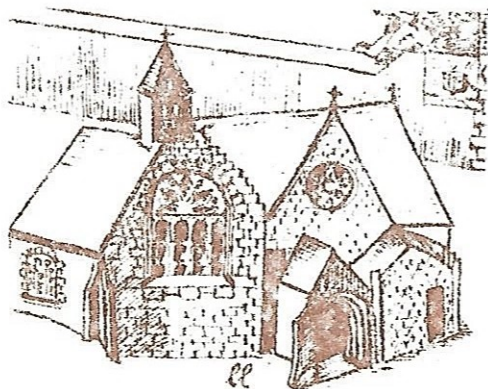
par des pignons, comparables en petit aux pignons de l'Abbaye vers le sud. C'est sur un de ces pignons que se trouvait le clocher.

Cette nef s'est effondrée avec ses pignons, et on se contenta, en restaurant l'édifice au début du XIX^{ème} siècle, de murer la nef principale. On voit encore dans ce mur la trace des arcades qui donnaient accès à la nef disparue. Et on reconstruisit tant bien que mal un clocheton sur le pignon ouest, au dessus de la porte d'entrée.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce clocher n'a guère de style ni de beauté, étant disproportionné pour cette haute façade.

Peut-être est-ce là son originalité...

Frère Gwenaël



La IX^{ème} Assemblée Générale de l'Association "LES AMIS DE SAINT-MATHIEU" s'est tenue le lundi 3 novembre 1980 à 20 h 30 au local, 19, rue de Bertheaume.

BILAN DE L'ANNEE

La séance ouverte, le Président, Mademoiselle M.C. CLOITRE, salue M.le Maire, président d'honneur, les membres du bureau, ceux de la municipalité, ainsi que toutes les personnes présentes.

Notre présidente fait une rapide bilan de l'année. C'était l'année du patrimoine. Ce fut une année de réalisations concrètes.

D'abord, elle signale la contribution de l'association à la constitution du répertoire des croix et calvaires demandé par le ministère des Affaires culturelles. Des recherches ont été faites, des relevés, dessins avec cote, photos, etc... et cela avec la collaboration de jeunes, Gérard LE STANG, Patrick CLOITRE, Alain VILLACROUX. Une projection de belles diapos nous montre la plupart des croix, calvaires, chapelles et fontaine, clochers de chez nous.

L'année du patrimoine aura aussi été marquée par la reconstruction du clocher de St-Jean. Détruit en 1944 lors des bombardements, il a fallu le reconstituer d'après les pierres restantes : ce fut le travail de notre architecte, M. DANIELOU. M. le Maire le fit programmer au budget 1980, et l'entreprise FOURN de Loc-Maria se chargea de l'exécuter. Il ne manque plus au nouveau clocher que de retrouver sa cloche, ce qui ne saurait tarder.. Merci à M. le Maire et à tous les artisans de cette reconstruction.

Au bilan de l'année du patrimoine encore, l'assainissement des abords de la chapelle N.D. de Grâce où on peut

désormais entrer par saison de pluie sans risquer de se mouiller jusqu'à la cheville. M.le Maire nous assure que bientôt la pose de gouttières et de descentes d'eau permettra d'assurer aussi un assainissement des murs.

Par ailleurs les abords de l'église paroissiale ont été dégagés, et bientôt pourra se réaliser le plan d'aménagement prévu, avec un placître central, deux accès latéraux et un accès face au portail de l'église, puis des zones de parterres et de plantation sur les côtés.

Si à ces réalisations vient se joindre l'érection du calvaire central du cimetière, l'année du patrimoine aura beaucoup compté pour l'amélioration et la sauvegarde du nôtre.

RAPPORT FINANCIER ET ELECTION

Le rapport financier est présenté par M.FERELLOC, notre trésorier, qui nous dit sa satisfaction d'avoir vu une meilleure rentrée des cotisations (20 fr) grâce aux mandats-cartes de virement joints au compte-rendu de l'assemblée générale. Le positif de la caisse est de 11.000 fr et des poussières, mais les 2/3 de cet avoir doivent servir au financement de la croix du cimetière. Rapport adopté.

Adoptée aussi à l'unanimité la reconduction des membres sortant du Conseil d'administration : Mesdemoiselles CLOITRE et LE GOASGUEN, Mme LE VERGE, MM. PELLE et TESSON.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Il reste à donner des nouvelles de la vie de l'association à l'extérieur. C'est la tâche du secrétaire, notre recteur, à qui la parole est donnée.

Ce dernier nous parle d'abord des correspondants de notre association dans la monde universitaire allemand. Grâce à Mme PAGNIEZ, notre fidèle co-fondatrice du début, des liens d'amitié se sont établis entre des familles allemandes et notre association. Notre trésorier et sa famille ont pu ainsi séjourner l'été dernier au cœur des pays de Bade-Wurtemberg et Forêt-Noire. Cette année, c'est M.le recteur lui-même qui a pu, avec Alain le photographe, profiter de l'hospitalité allemande pour continuer ses recherches de vieux manuscrits latins de Godefroy de Viterbe, ce moine-secrétaire des empereurs germaniques qui est venu à St-Mathieu et a relaté le voyage de nos moines sur l'Océan.

M.le recteur put ainsi étendre ses recherches à l'Université toute proche, à Tübingen (où enseignait Hans Küng) puis au monastère bénédictin de Neresheim, près d'Ulm. C'est le P.Claude GELEBART qui nous avait indiqué ce monastère, véritable citadelle de la vie monastique.

C'est lui encore qui nous présenta deux étudiants en théologie de Ratisbonne, qui sur place vont continuer les recherches, sous la direction d'un professeur de théologie de la même université de Ratisbonne, que nous avons connu ici à Plougonvelin grâce à notre présidente.

Enfin nous avons la chance d'avoir sur place à Plougonvelin un maître de conférences en langue et littérature allemande à l'Université de Brest. C'est M.STEINER, de Vienne, et tout le monde ici connaît bien son vieux père, M. Karl STEINER, ancien sculpteur, céramiste et fresquiste, grand prix des Arts Décoratifs de Paris. Le professeur Steiner nous a offert son concours pour des recherches à Munich et à Berlin. Quand on ne manie pas la langue allemande avec l'aisance de Mme PAGNIEZ, on est bien heureux d'avoir des interprètes si compétents.

C'est du Luxembourg enfin que le P.Abbé de Clervaux, consulté sur le même thème, nous signale des ouvrages à consulter à la bibliothèque de Bruxelles.

Bref, les moines de St-Mathieu nous en font voir de toutes les couleurs en nous expédiant aujourd'hui vers les bibliothèques d'Allemagne, eux qui étaient surtout tournés vers l'océan et le nouveau monde.

Notre secrétaire nous rappelle aussi l'apport important que M. Louis KERVRAN continue de fournir à nos travaux. Son apport s'inscrit sur deux pistes :

- D'abord la recherche historique. Cette année, M.KERVAN nous a adressé des notices sur les déplacements de Frédéric Barberousse et de Godefroy de Viterbe en France, notamment à Arles en 1170, à l'époque où il vient sans doute à St-Mathieu, puis sur son séjour à Haguenau où les empereurs souabes avaient un important château.

Outre le commentaire technique sur la navigation des moines au Moyen-Age, M. Kervran nous a aussi communiqué une étude sur la relativité et les "règles" de la compression du temps selon les moines de St-Mathieu. Il est partisan de la règle "*Un an = un siècle*", tandis que notre recteur pré-

fère celle qui dit "*Un jour = un siècle*". Mais ce sont là des questions qui dépassent le cadre d'un compte-rendu.

Dans la même note de la vie maritime de nos moines, M. Kervran nous a adressé une longue étude qu'il a publiée dans la *Revue Maritime* sur les Iles Cassitérides, leur identification avec l'archipel de Molène, et sur le commerce de l'étain avec le monde phénicien puis grec avant notre ère.

- Sur un autre registre, M. Kervran se fait ensuite le défenseur passionné du site de St-Mathieu, dénonçant avec véhémence et sévérité les "*fossoyeurs de notre patrimoine*," en se référant aux protestations exprimées au siècle dernier par BROUSMICHE, Emile SOUVESTRE, et l'auteur de *La Bretagne contemporaine*, et quelques autres. Et il se propose d'alerter lui-même les "responsables" des "profanations encore tolérées" aujourd'hui. Si nous avons le même enthousiasme et la même combativité, pas de doute que notre patrimoine retrouverait vite son environnement naturel.

Pour terminer, et en s'excusant d'avoir été si long, notre secrétaire nous rappelle l'intérêt que les bénédictins de chez nous continuent à nous montrer.

Le P. CHAUSSY, de Paris, nous a envoyé un long mémoire sur la translation des reliques de St-Mathieu en Bretagne, accompagné d'une abondante documentation.

Le P. GREGOIRE, archiviste de Landévennec, nous a, de son côté, adressé une étude sur Dom LE PELLETIER, bénédictin de la Congrégation de St-Maur, qui séjourna quelques années à St-Mathieu, et dont mention est faite dans le livret du chanoine ELIES (p. 43 et sq.)

Sans être bénédictin, Michel De MAUNY, un rennais à qui est due l'étude importante *LE PAYS DE LEON*, vrai travail de bénédictin, a bien voulu s'intéresser à notre association et à ses recherches. Il a consacré dans son livre une bonne vingtaine de pages à notre terroir.

Et notre assemblée s'achève autour du verre de l'amitié, dans l'évocation d'une exposition qui pourrait bien voir le jour sous peu. Pourquoi pas ?

Ce compte-rendu a été expédié aux membres de l'association.